



Le vendredi, 22 février 2019

Objet : carnaval des neiges

Chers parents,

J'ai le plaisir de vous informer que notre prochaine fête thématique sera celle du carnaval des neiges qui aura lieu le mardi, 26 février, mercredi, 27 février et jeudi, 28 février 2019. Stations de jeux hivernaux, danse hivernale, chocolat chaud de la directrice et plaisirs garantis seront au menu dans notre belle cour!

Par souci environnemental, veuillez prévoir un thermos ou une tasse réutilisable avec couvercle pour le chocolat chaud.

Afin de souligner notre carnaval, veuillez porter une attention particulière à la tenue vestimentaire :

- Bottes
- Pantalon de neige
- Cache-cou
- Tuque
- Gants
- Manteau chaud

Enfin, nous arborerons les couleurs suivantes vestimentaires durant notre carnaval des neiges :

- Le mardi, 26 février : blanc.
- Le mercredi, 27 février : bleu.
- Le jeudi, 28 février : chandail de sport ou celui de notre école avec le logo.

Je vous remercie, chers parents, de l'intérêt que vous portez à ma lettre et je vous prie d'agréer mes sentiments les meilleurs.


Julia Wellens
Directrice